

FRANCE-ANTILLES

www.franceantilles.fr

Actualité - Santé

La collecte des déchets à risque s'organise

Nicomède GERVAIS

Jeudi 24 octobre 2013



TRAITEMENT. La Région organise en fin la collecte des déchets à risques infectieux, comme les aiguilles utilisées par les diabétiques qui sont en auto-traitement, en partenariat avec un éco-organisme et sept pharmacies.

La Région a noué un partenariat avec un éco-organisme (Dasri) pour trouver des solutions à la collecte des déchets des patients en auto-traitement, notamment les diabétiques. Sept pharmacies intègrent le dispositif.

La collecte des déchets à risques infectieux des patients en autotraitement, c'est-à-dire ceux qui se soignent eux-mêmes, peut être source de problèmes. La Région aide les acteurs du territoire à trouver des solutions de collecte et de traitement efficaces dans le cadre de ses compétences et de son Plan régional d'élimination et de gestion des déchets dangereux (Pregedd).

Hier, à l'Espace régional, au Raizet/Les Abymes, Louis Galantine, vice-président du conseil régional et président de la commission environnement, écologie, a scellé le partenariat de l'instance régionale avec l'éco-organisme Dasri, responsable de la filière déchets d'activité de soins à risques infectieux des patients en auto-traitement (Dasri-Pat) au sein de l'archipel, en présence de la déléguée générale de Dasri, Laurence Bouret, qui a comme partenaire une société locale, Mediclinet, à Petit-Bourg. Cette dernière réalisera les opérations de collectes dans les pharmacies et gèrera les déchets avec un appareil de prétraitement de ceux-ci par désinfection. Ils partiront ensuite vers un centre d'enfouissement qui se trouve également à Petit-Bourg.

7 PHARMACIES GÈRENT LA COLLECTE

Sept pharmacies ont accepté d'effectuer la collecte des boîtes jaunes à couvercle vert des patients. L'éco-organisme Dasri travaille habituellement avec un réseau plus dense, une cinquantaine de points de collectes, mais il commencera là avec sept points, des pharmacies déjà opérationnelles mais qui, selon Laurence Buret, doivent être renforcées pour offrir un meilleur service.

Le taux de diabète en Guadeloupe avoisine les 10%, et beaucoup de patients ont recours à l'auto-traitement.

DES AIGUILLES À LA POUBELLE

On retrouve donc, parmi les ordures ménagères et dans les centres de tri, des aiguilles de patients et autres produits à risques infectieux, ce qui représente, un danger potentiel pour les agents de tri et les autres personnes qui manipulent ces déchets. La collecte des déchets à risque infectieux est une priorité régionale. Le conseil régional a travaillé pendant deux ans, en partenariat avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), à l'implantation de la filière Dasri-Pat.

Tous les acteurs, patients en auto-traitement, éco-organisme Dasri, collectivités, service de l'État, pharmaciens et professionnels de santé ont finalisé le réseau de collectes et espèrent que sur les 150 pharmacies du département, d'autres vont se joindre à l'opération et devenir, à leur tour, des points de collecte. On collecte, en Guadeloupe, entre 5 à 10 tonnes de déchets à risques infectieux par an.

ELLE A DIT Marguerite Kancel, présidente de l'Association des diabétiques de la Guadeloupe : « Une opération bienvenue »

« Près de 10% de la population guadeloupéenne est atteinte de diabète. Cette opération est donc bienvenue. Les personnes diabétiques en auto-traitement sont responsables de leurs déchets, et comme il n'y avait pas de filière organisée, elles les mettaient dans des sachets en plastique qui partaient avec les ordures ménagères. Même ceux qui déposaient leurs déchets dans des boîtes jaunes prises dans des pharmacies, les jetaient ensuite dans les ordures ménagères. Il y en a d'autres qui stockaient les déchets chez eux. La filière étant organisée, il y aura une obligation de déstockage des boîtes. »

Les 7 pharmacies partenaires

Les sept pharmacies qui participent à la collecte des déchets à risques infectieux sont à Port-Louis, Sainte-Anne, Grand-Bourg de Marie-Galante, Petit-Bourg, Capesterre-Belle-Île, La Désirade et Les Saintes. Il existe, depuis un an, des bornes automatisées à Saint-François et à Baie-Mahault.